



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 64 (1966), p. 11-17

Serge Sauneron

La restauration d'un portique à Karnak par le grand prêtre Amenhotpe [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

LA RESTAURATION D'UN PORTIQUE

À KARNAK

PAR LE GRAND-PRÊTRE AMENHOTPE

PAR

SERGE SAUNERON

Les fouilles françaises de Karnak-Nord ont dégagé, à une date que je n'ai pu préciser ⁽¹⁾, un grand bloc de grès inscrit sur ses deux faces et qui semble avoir été remployé dans quelque dallage. Les signes hiéroglyphiques gardent, par endroit, des traces de couleur bleue, les traits séparant les colonnes étant au contraire peints de rouge. Une face, où subsiste une partie d'une scène rituelle de temple, montrait un roi (?) offrant des fleurs à Min debout devant sa chapelle; le texte, vertical à droite, horizontal sous la scène, transcrit les titres du grand prêtre Amenhotpe. L'envers du bloc porte les restes d'une longue inscription verticale, dont onze colonnes ont été partiellement conservées, le texte n'étant apparemment complet ni en haut ni en bas. La longueur perdue à droite est impossible à déterminer. A gauche, il est possible que nous ayons eu la fin de l'inscription.

Bien que ce document soit déterré depuis fort longtemps, et que j'aie pu le voir à Karnak quotidiennement, pendant les nombreux séjours faits sur le chantier français, il ne semble pas que personne l'ait jusqu'ici publié ou ait manifesté l'intention

⁽¹⁾ Le rapport de VARILLE, *Karnak-Nord I*, 1943, n'en fait pas état. Et les rapports publiés par la suite (*Karnak III* et *Karnak IV*) ne mentionnent pas cette dalle; elle a pu être trouvée après les fouilles exposées dans le premier de ces rapports et avoir été réservée pour *Karnak II*, qui n'a jamais été publié, par suite du décès de son auteur. Je

me rappelle avoir vu ce bloc à Karnak, près des magasins, déjà en 1950. M. Christophe, qui m'a précédé de plusieurs années sur ce site, ne pense pas qu'il ait été trouvé au cours des années où il fut présent à Karnak. Selon toute vraisemblance, ce bloc fut exhumé par Varille dans les années qui suivirent la guerre.

de le faire. J'ai donc fini par me résoudre à en prendre moi-même une copie ; je la présente ici, accompagnée d'un essai d'interprétation qui fera du moins apparaître l'intérêt de ce document bien malmené.

Ainsi qu'on le constatera à la lecture, il s'agit d'un texte du grand prêtre d'Amon Amenhotpe, fils de Ramsesnakhte, déjà bien connu des historiens. A un moment de sa carrière, il fit d'assez considérables travaux de réfection dans la partie orientale de Karnak, en particulier dans la zone au sud du lac sacré, où se trouvaient les habitations des prêtres. Un texte gravé sur le socle d'une de ses statues ⁽¹⁾, et une longue inscription de la cour des 7^e-8^e pylônes, malheureusement en mauvais état ⁽²⁾, évoquent ces travaux, tout en rappelant que l'auteur lointain de ces constructions avait été Sésostris I^{er}. S'agit-il, dans notre inscription, des mêmes travaux, nous ne saurions l'affirmer ; le texte ne situe pas explicitement les réfections du grand prêtre ; mais la mention de Sésostris I^{er}, commune à l'inscription de la cour du 7^e pylône et à notre bloc de grès, tendrait à le laisser croire ⁽³⁾.

Sous sa forme actuelle, réduite à une dalle, le texte débute par la formule finale d'une adresse aux lecteurs — et aux usurpateurs possibles — de l'avenir. Puis le texte raconte comment Amenhotpe découvrit, tombant en ruines, un vieux monument de brique et de bois, fait par ses prédécesseurs au temps de Sésostris I^{er} ; il expose les réparations qu'il a faites, et maudit à nouveau tous les faussaires des siècles à venir, qui pourraient prendre ses travaux à leur compte ; le texte plus mutilé dans ses dernières lignes, ne se laisse plus très bien suivre, mais il semble qu'Amenhotpe rappelle pour finir qu'il est, lui et non un autre, l'auteur de ces restaurations magnifiques, et signe, de son nom et de ses titres, ce glorieux rapport d'activité.

*
* * *

PROMESSES ET MENACES.

[*Celui qui respectera cette inscription jouira de mille faveurs, verra son fils lui succéder, et aura droit à*] (a) *un bel enterrement, puisque c'est ainsi que nous sommes, nous autres, enterrés* (b). *Mais celui* (c) *qui se glorifierait en prenant à son compte* (d) *ce récit que je fais,*

⁽¹⁾ LEGRAIN, dans *ASAE* V, p. 21.

⁽²⁾ MARIETTE, *Karnak*, pl. 40 (et p. 62-63) ;
DE ROUGÉ, *Inscr. hiérog.* III, pl. CCII-CCIII ;
BRUGSCH, *Thesaurus*, VI, p. 1322-1324 ;
MASPERO, *Momies Royales*, p. 669-670 ;

BREASTED, *Ancient Records* IV, § 489 ; LEFEBVRE, *Histoire des Grands Prêtres d'Amon*, p. 187.

⁽³⁾ Sur Amenhotpe et ses travaux, voir LEFEBVRE, *Histoire des Grands Prêtres d'Amon*, p. 185-200.

au point d'ignorer (e) (sciemment) mon œuvre, et qui viendrait⁽³⁾ [il n'exercera pas] la fonction de premier prophète d'Amon; son fils ne lui succèdera pas (f), et il ne sera pas enseveli à l'occident de Thèbes, parmi (g) ceux qui furent ses prophètes (h).

COMMENT AMENHOTPE TROUVA L'ÉDIFICE DES GRANDS PRÊTRES DU MOYEN EMPIRE.

Car c'est bien moi (i) qui ai fait tendre [le cordeau (j) pour réparer⁽⁴⁾ ce monument qui tombait] en ruine, depuis l'époque où il avait été bâti (k). Ce sont les premiers prophètes d'Amon, autrefois, qui l'avaient fait, au temps du roi Kheperkaré, le fils de Ré^c Sésostris (1^{er}) (l), l'auteur⁽⁵⁾ Amon-Ré^c roi des dieux. Mais quand je suis venu, et ai tendu la main pour déverrouiller sa porte (m), la brique de sa partie supérieure (n) s'est détachée, et ses parties de bois, supports, chambranles (o) et vantaux, [n'ont pas semblé être en meilleur état (p)].

LA RESTAURATION.

⁽⁶⁾sa [porte (?)] (q), c'est donc moi qui l'ai (re)bâtie, en construction de qualité; je lui ai accordé des dimensions plus grandes (r), et de solides fondations dans son sol (s) [qui la mettent à l'abri d'un nouveau] (t) ⁽⁷⁾ dommage; je (re)fis se[s] [anciennes boiseries (u)], supports et chambranles, en grandes pierres de grès, extraites spécialement de la carrière (v); je (re)fis ses vantaux [en bois de sapin⁽⁸⁾ incrusté (w)] d'ivoire, la partie inférieure (x) étant [d'é]bène; et je fis qu'ils gravent mon nom sur la partie inférieure (x) [des huisseries?]

MENACES ET SIGNATURE.

⁽⁹⁾ Celui qui enlèverait mon [nom] pour y placer le sien, Amon réduira son temps de vie sur la terre; Amon ne fera pas qu'il

[Car c'est moi, et personne d'autre] qui ai fait ⁽¹⁰⁾(y) ce portail de pierre, — ce portail que j'avais trouvé (z) en ruine ⁽¹¹⁾(moi), [le premier prophète d'Amon roi des dieux,] Amenhotpe juste de voix, fils du premier prophète d'Amon Ramsès-nakhte

*
* * *

(a) Restitution probable du sens général de la phrase perdue — et non pas, naturellement, des mots mêmes qui manquent. L'opposition qui marque le début de la phrase suivante (et son contenu) laissent supposer que nous avons ici quelque chose de ce genre.

(b) Le texte porte, sans qu'on puisse contester la lecture. *mi hrs-tw-n m mitt*; le *mi* initial doit être, apparemment, la conjonction qui signifie « vu que », « puisque ». La suite est assez mystérieuse. Probablement, faisant allusion aux faveurs insignes qui sont le lot des grands prêtres, et promettant ces faveurs à ceux qui agiraient d'une façon respectueuse à l'égard de sa mémoire, Amenhotpe y inclut-il un enterrement luxueux, au terme d'une longue carrière; et se plait-il à rappeler que c'est là le sort des Grands prêtres dont il est. Ce rappel n'a rien de cynique: les Egyptiens comprenaient leur enterrement parmi les quatre félicités accessibles aux humains: cf. *BIFAO* 54, 1954, p. 205-206; et *BIFAO* 57, 1958, p. 163-164.


(c) *Hr ir p' nty iw-f*: contraste; même formule, tronquée à son début, l. 9; comprendre *iw-f <r> 'b* et *iw-f <r> rwi*.



(d) 'b (ou 'b') se construit d'ordinaire avec *m*; peut-être la préposition a-t-elle été ici assimilée par le *n* de l'article *n*'. Le verbe 'b ('b') se rapporte généralement à une forfanterie verbale (*Urk.* IV, 318, 3 'b' *pw ddt-n-i* « c'est forfanterie, ce que j'ai dit »).

(e) Le conjonctif peut, ou bien être un simple artifice de liaison (« celui qui ... et qui ... et qui ...), ou marquer une conséquence, comme nous l'avons suggéré dans la traduction; la nuance n'est pas très différente, et le contexte ne permet pas de juger.

(f) La rupture de continuité dans l'exercice d'une fonction est l'une des menaces les plus constantes des formules de protection des fondations funéraires: cf. SOTTAS, *La préservation de la fondation funéraire* ..., p. 133 (Esperet) et 136 (Stèle de l'Excommunication); par contraste, la stèle de Dakhléh (*ibid.*, p. 150) explique que celui qui sera respectueux de cette fondation verra « son fils lui succéder » (*i(w) s:f i(=r) ssp n-f*), cependant qu'il sera lui-même « dans les faveurs d'Amon-Rê ». Il s'agit donc d'une mesure courante; mais LEBEVRE a noté, avec raison, l'importance accordée par Amenhotpe, dans ses inscriptions, au caractère héréditaire de sa charge (p. 186, n. 1 et *Inscr. concernant les Grands-Prêtres d'Amon* ..., n^{os} 34 et 41).

(g) *hr-tw*, voir ERMAN, *Neuäg. Gr.*, § 630.

(h) *n'y-s hmyw*; l'orthographe  est, en elle-même, assez inhabituelle; le signe initial, pourtant, est nettement identique à celui des titres du grand prêtre, *hm-ntr tpy*, l. 3 et l. 11, et ne peut être lu *hs*, « ses favoris », ou « ses saints personnages », ayant offert un sens également satisfaisant. Le pronom *-s* ne peut guère se rapporter qu'à Thèbes, qui vient d'être nommée; dès lors, on peut penser à *hm* « serviteur » ou à son sens plus précis, « prêtre »; il est difficile de décider; les morts ensevelis sur la rive gauche de Thèbes ne sont pas uniquement des religieux, mais de grands dignitaires; tous ont en commun d'avoir été en fonction à la cour thébaine — d'avoir, si l'on veut, été « au service » de la cité, de « l'Etat » thébain; peut-être est-ce le sens que nous devons ici retenir; mais nous devons noter au passage cette personnification de « la Ville », qui est assez jolie.

(i)  ERMAN, *Neuäg. Gr.*, § 687, relève que cette expression sert à mettre en relief ce qui suit, ou à souligner un contraste (Ounamon 2, 6 ; 1, 20) ; on comparera *JNES* XX/4, octobre 1961, p. 253, B 5 et B 11, où la formule initiale  est suivie d'une construction pseudo-verbale ; ici c'est *ir-i sdm* qui suit. Le relief porte donc, apparemment, sur le *sujet* du verbe, d'où notre traduction. Sur cette construction « conjonctionnelle », et son équation dans certains cas avec les phrases coupées du français, voir POLORSKY, *ASAE* 40, p. 241.

(j) Ici, pure hypothèse ; plus bas, l. 5, Amenhotpe « tendra la main » (*iw drt*) pour ouvrir la porte ; que tendait-il ici ? Notre restitution est un simple essai de trouver une traduction logique ; « tendre le cordeau » signifie « bâtir, rebâtir », mais le verbe est plus généralement *pd*. On connaît des expressions composées *iw drt*, au sens de « large de main » = généreux. On voit mal comment appliquer ce sens au contexte.

(k) *m tr n kd s* ; on pourrait aussi bien traduire « quand vint le temps opportun pour le (re)bâtir ». Il nous a paru plus conforme au contexte de proposer la traduction présente ; elle n'est pas absolument certaine, *m* n'ayant pas souvent ce sens de « depuis ».

(l) L'inscription d'Amenhotpe gravée dans la cour des 7^e-8^e pylônes parle aussi de ces bâtisses remontant à Sésostri I^{er}, où des réfections furent nécessaires. Déjà Bakenkhonsou et Roméroy durent y pratiquer des travaux de restauration (LEFEBVRE, *Hist. des Grands-Prêtres*, p. 187).

(m) *tw-i iyt r iw drt-i r sfh .s* = le *.s* final, comme celui rencontré plus haut (*m tr n kd-s*) et comme celui qui va suivre (*iw t;y-s dbt . . .*) se rapporte au bâtiment où Amenhotpe a travaillé ; il n'a pas été nommé dans la partie conservée de l'inscription lue jusqu'ici ; il devait figurer à la suite de la ligne 3 (ou au début de la ligne 4) ; nous pensons qu'il s'agit du terme *sbht* qui sera rappelé l. 10 ; c'est donc un portique, une porte pourvue d'une avancée. — *Sfh* signifie ordinairement « libérer », « dégager » un verrou retenu par un sceau, « ouvrir une porte ». Je ne pense pas qu'on puisse comprendre ici « dégager (des décombres) ».

(n) On peut hésiter sur le temps à donner aux verbes qui suivent, *h3y* pouvant être un infinitif ou un pseudo-participe ; nous pensons toutefois qu'après le terme féminin *dbt*, la forme du pseudo-participe aurait été *h3-ti* (écrit « \blacktriangle ») ; plutôt qu'une constatation d'un état de ruine, il s'agit donc d'un fait qui se produit quand Amenhotpe va rouvrir ce vieux portail : quand il secoua la porte pour l'ouvrir, un pan du mur du haut de l'édifice s'effondra. Le sens de *'rrt* a été étudié par GARDINER, *AEO* II, 210*, n° 432 (cf. CHRISTOPHE *Mél. Maspero*, I/4, p. 22), en particulier dans *Ounamon* 1^x + 1³, où il doit s'agir « definitely . . . as a chamber where a prince could sit » ; il s'agirait des parties hautes d'un édifice, étage, ou salle haute (le mot est toujours employé au pluriel). S'agissant d'un portique, faut-il comprendre qu'il parle du toit porté par les colonnettes ? Ou simplement de la partie haute de l'édifice dans lequel donne accès le portique ? Notons le pronom *s*, ici comme à propos des termes suivants ; il s'agit donc bien du portique *sbht* et non d'autre chose.

(o) *wh'w*, *htrw* et *sb'w* sont une énumération donnant le détail de ce qui est compris sous le terme *htyw* : les éléments de bois. — *htri* signifie « chambranle », aussi bien les deux montants que le linteau d'une porte (CHRISTOPHE, *Mél. Maspero* I, 4, p. 23 ; *JEA* XI, p. 52). On trouvera la même énumération plus bas, l. 7 ; chambranle et vantaux constituent une porte ; les colonnettes (*wh'w*) sont donc les supports d'un toit précédant la porte ; il s'agit naturellement du vestibule appelé *sblt*, passage couvert précédant un édifice.

(p) Sens approximatif. Les constructions du Moyen Empire devaient couramment avoir été faites de bois et de brique crue ; c'était en tout cas ainsi que se trouvait le temple de Ptah thébain quand Thoutmosis III entreprit de le restaurer, « bâti de brique ... avec ses piliers et ses portes de bois penchant à la ruine », *ASAE* 3, p. 39-40.

(q) [*i*]r p'y·s — —, *ink ikd s* ; le mot qui manque devait être fait d'un seul signe large et plat, l'espace étant minuscule ; d'où la restitution proposée : r.

(r) *h'w m 's* ; « davantage en grandeur ».

(s) Légère incertitude, comme à chaque apparition du terme *snt* dans un texte égyptien ; on connaît l'expression *snty hr t* ; (CHRISTOPHE, *Mél. Maspero* I, 4, p. 22) « fondations » ; *iwtn* remplacerait ici le mot *t* ; « de belles fondations sur son terrain ». C'était naturellement un moyen d'éviter que tout s'effondre à nouveau.

(t) Restitution hypothétique, inspirée du contexte.

(u) Lire *n'y·s [htyw]*, comme plus haut, l. 5.

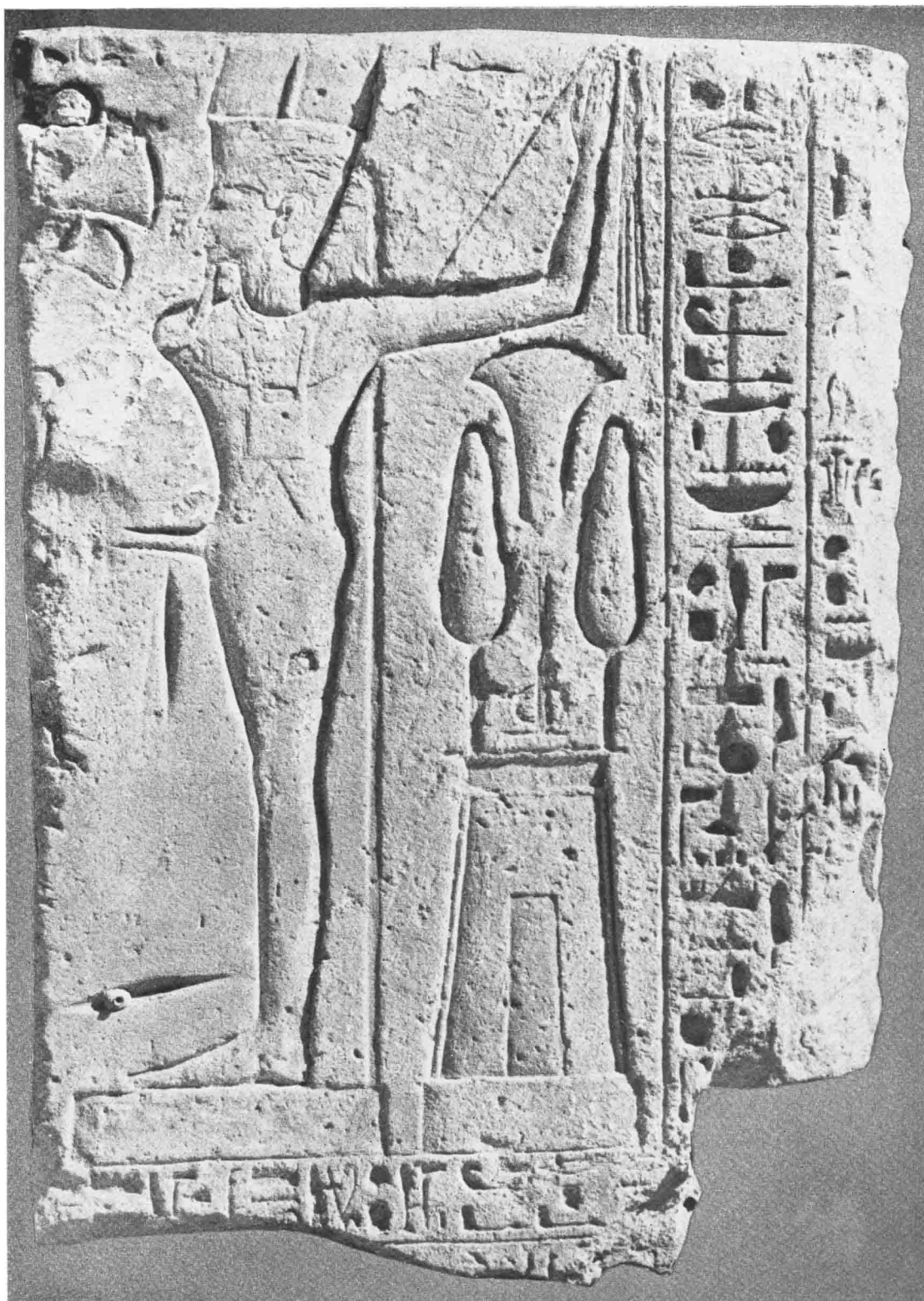
(v) *m inrw 'sw n rdt n it* ; le verbe *it* est employé à propos de pierres, ex. Leyde 348 v°. 6, 5-6 = CAMINOS, *LEM* 491 et 493, mais avec le sens de *trainer* (to drag stone) des blocs pour une construction.

(w) Restitution vraisemblable ; le bois d'œuvre le plus courant est le sapin 's (CHRISTOPHE, *Mél. Maspero* I, 4, p. 19) ; on trouve parfois mentionné le bois *mr* (en particulier dans le texte d'Amenhotpe de *ASAE* V, p. 21) mais le sapin 's est le plus fréquent ; dès lors, l'ébène et l'ivoire ne peuvent avoir fourni que les incrustations ou les placages (cf. LUCAS, *Anc. Eg. Materials and Ind.*⁴, p. 435 = one great use of ebony in Egypt was as veneer and inlay (generally in conjunction with ivory) for the ornament of furnitures, boxes and other objects). En général il s'agit de petits objets, verrous, porte de sanctuaire etc. Ivoire et ébène mêlés : *Wb.* II, 487, 10.

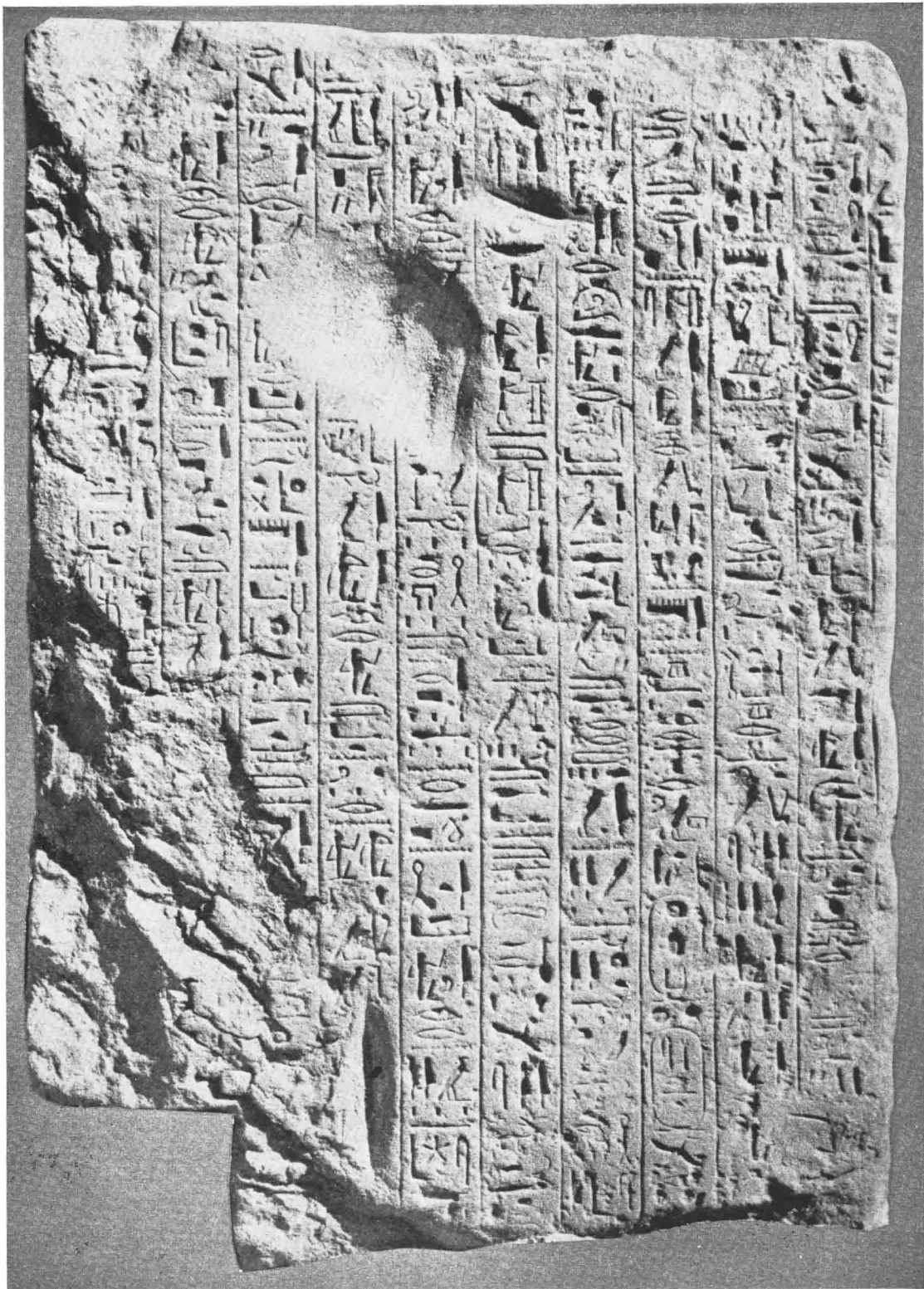
(x) On devine le début d'un mot *nfrw*, qui pourrait être le même qu'on voit attesté plus bas dans la même colonne (*n' nfrw* = endroit où l'on grave le nom du restaurateur). De quoi s'agit-il, je ne sais exactement ; c'est une partie de la boiserie, horizontale ou verticale, pouvant recevoir une inscription. On connaît en architecture un terme *nfrw* désignant ou une base d'édifice, ou une ligne déterminée à cette base (*Wb.* II, 260, 18-19). Peut-être s'agit-il d'un emploi du même mot. Le sens à lui attribuer est incertain.

(y) Sans doute manque-t-il quelque chose comme [*dr-ntt ink*], « parce que c'est moi, (et non un autre) qui ai fait ... »; cette conclusion explique pourquoi Amon devra mal-mener celui qui usurperait le travail d'Amenhotpe.

(z) *T₃(y)* semble être l'antécédent de la forme relative *gm-i, w's* est un pseudo-participe; sens : « celle que j'ai trouvée allant à la ruine, [je l'ai rebâtie etc.], construction du type, par exemple, des noms propres en *T₃-gmt* ... cités par RANKE, *Personennamen*, I, 371, 22-25 et II, 328, 6-8.



Karnak : dalle de grès au nom du grand prêtre Amenhotpe.



Karnak : le texte de restauration d'Amenhotpe.